

Loi de l'impôt sur le revenu

recevoir de six provinces du Canada. Je crois savoir que le gouvernement a mis 2,270 chèques à la poste pour un total de \$508,000.

● (1532)

Le programme, semble-t-il, n'est pas populaire chez les gens qui se sont rendu compte de ses énormes faiblesses. Les Canadiens ne l'aiment pas tellement. La situation est tout à fait différente dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, monsieur le président. Au 9 juin, puisque j'ai seulement les chiffres jusqu'au 9 juin, à cause des améliorations apportées au programme de ces deux provinces, qui est maintenant bien plus avantageux que celui qui avait été proposé à l'origine, 28,106 demandes avaient été présentées, 15,845 avaient été approuvées et 4,717 subventions avaient été versées. Tout cela dans ces deux petites provinces. Jusqu'ici, \$5,749,000 ont été versés contre les demandes qui ont été reçues et approuvées. On peut donc voir que ce programme est, à juste titre, très populaire en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard. C'est un bon programme. Il est meilleur que celui des autres provinces. Le montant de la subvention est plus élevé. Le programme n'est pas assujéti aux mêmes restrictions que les autres et les habitants de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard veulent en profiter, ce qui n'est certainement pas le cas dans les autres provinces.

J'aimerais demander au ministre s'il peut nous dire quelles recettes fiscales il encaissera, d'après ses fonctionnaires, en stipulant que les subventions accordées dans les autres provinces seront imposables? Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait indiqué que si les huit autres provinces, c'est-à-dire toutes les provinces, exception faite de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, avaient participé au programme pendant la période de sept ans allant du 1^{er} septembre de cette année au 31 septembre 1984, le coût du programme pour tout le Canada pourrait s'élever à 1.4 milliard de dollars. Selon les prévisions, le programme devait s'appliquer cette année à 133,000 maisons et coûter 45 millions de dollars. Ce chiffre estimatif semble certainement tout à fait fantaisiste, monsieur le président, si mes renseignements sont exacts et si seulement environ 5,000 demandes ont été reçues et seulement \$500,000 ont été versés jusqu'ici. Nous sommes maintenant au début de décembre et il reste ce mois-ci, puis janvier, février et mars, c'est-à-dire quatre mois, avant la fin de l'année financière et il semble fort peu probable que le programme coûtera 45 millions de dollars cette année ou qu'il pourra s'appliquer à 133,000 maisons. Selon les prévisions pour l'année prochaine, c'est-à-dire pour 1978-1979, le programme s'appliquera à 462,000 maisons et coûtera 145 millions de dollars. D'après la façon dont le programme a été accueilli jusqu'ici, cela semble fort peu probable.

J'aimerais poser deux questions pour commencer. J'en ai beaucoup d'autres à poser et j'ai aussi beaucoup d'autres remarques à faire, mais comme je suis sûr que d'autres députés ont bien des choses à dire, je commencerai par poser mes deux questions, monsieur le président. Le ministre peut-il dire pourquoi il favorise deux provinces au détriment de huit autres et, deuxièmement, peut-il dire quelles recettes il pense obtenir cette année grâce à cette disposition? En outre, que prévoit-on maintenant que le programme coûtera cette année? Ce ne sera certainement pas 45 millions de dollars.

[M. Crosbie.]

M. Chrétien: Monsieur le président, je pourrais peut-être écarter la discussion si j'expliquais maintenant qu'il s'agit de deux programmes différents. On a présenté le premier en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard parce que ces deux provinces se trouvent dans une situation particulière. Leur énergie provient presque entièrement de pétrole importé. L'Île-du-Prince-Édouard tire toute son énergie du pétrole. Comme vous le savez, le coût de cette énergie a augmenté plus vite que n'importe où ailleurs, et que toutes les autres sources de remplacement possibles. La Nouvelle-Écosse dépend à 84 p. 100 du pétrole importé.

Nous avons établi ce premier programme parce que l'on s'était rendu compte qu'il nous fallait une politique assez souple. C'est pourquoi certaines politiques sont mises en application par le ministère de l'Expansion économique régionale, par exemple, dans différentes régions du Canada selon leurs problèmes. Le programme Canada au travail ne fournit pas les mêmes montants à tous, et personne ne prétend qu'il soit discriminatoire car la situation change d'une région à l'autre. Nous avons commencé ce programme avec des subventions de \$500 dans l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Nous avons plus tard constaté que c'était un bon moyen d'économiser l'énergie, peut-être d'autres formes d'énergie, et nous avons décidé d'établir un nouveau programme prévoyant des subventions de \$350 dans le reste du Canada. Ce dernier a été mis sur pied par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. On a décidé qu'il valait peut-être mieux donner \$350 imposables que \$250 à tous. Les riches bénéficieraient ainsi moins du programme qu'une personne qui ne paie aucun impôt. C'est une autre forme de redistribution. Si nous procédions autrement, compte tenu des sommes dont le gouvernement dispose, il nous faudrait donner \$250 à chacun, quel que soit son revenu. Nous avons décidé de donner plus, mais certains devront rembourser une partie de la subvention si leurs revenus sont plus élevés. Je crois que les provinces sont traitées avec assez de justice, selon qu'elles sont riches ou pauvres.

Ce sont deux programmes différents. Celui de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse a été mis sur pied parce que c'était les deux seules provinces qui dépendaient autant des importations de pétrole; l'Île-du-Prince-Édouard à 100 p. 100, la Nouvelle-Écosse à 83 p. 100, le Nouveau-Brunswick à 32.5 p. 100, Terre-Neuve 1.7 p. 100 et seulement 0.3 p. 100 au Québec.

M. Crosbie: Quels sont vos chiffres?

M. Chrétien: Monsieur le président, je viens d'expliquer que l'on a choisi ce programme parce que les provinces qui utilisent du pétrole importé plutôt qu'une autre forme d'énergie pour produire leur électricité imposent des achats de pétrole supplémentaires à l'économie canadienne. Nous avons commencé de cette façon et avons étendu le programme aux autres provinces sous une autre forme. Je voulais simplement donner une explication. Ce n'est pas mon programme, c'est celui du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et il a choisi des subventions imposables de \$350 plutôt que des subventions non imposables de \$250, parce que nous ne voulions pas donner la même subvention aux provinces riches qu'aux autres.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je voudrais faire quelques observations sur ce programme qui me